

C O N S E I L M U N I C I P A L

Séance n°20 du 18 MAI 2017

COMPTE RENDU SOMMAIRE

(en application du Code général des collectivités territoriales)

Date de convocation : 12 mai 2017
Date d'affichage : 12 mai 2017
Nombre de conseillers en exercice : 29
Présents : 21
Votants : 27

L'an deux mil dix sept, le dix mai, le Conseil Municipal de Courdimanche, légalement convoqué, s'est réuni à l'hôtel de ville, salle Raymond Berrivin, en séance publique sous la présidence de Madame Elvira JAOUËN, Maire.

Étaient présents :

Mme Elvira JAOUËN, M. Pascal CRAFFK, Mme Roseline DROUIN, Mme Sylvette AMESTOY, M. Xavier COSTIL, M. Hussen KEBE, Mme Isabelle THENON, Mme Sandra POPIELUCH-NGUYEN, Mme Chantal de SARAN, M. Yves RIPOCHE, M. Didier DAGUE, M. Pascal ANDRIOT, Mme Marie-France TRONEL, Mme Sophie MATHARAN, M. Mathieu UHL, M. Christophe LHARDY, Mme Maryeme BOUSLAM, Mme Joëlle COLLET, Mme Sarah BERREGHIS, Mme Dominique LETERME, M. Amar HADDOU.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. Pascal HOUEIX	avait donné pouvoir à Mme Elvira JAOUËN
M. Alain WURTZ	avait donné pouvoir à M. Didier DAGUE
M. The Hung PHAM	avait donné pouvoir à Mme Maryeme BOUSLAM
Mme Linda HELLA	avait donné pouvoir à Chantal de SARAN
Mme Emmanuelle AVERTY	avait donné pouvoir à M. Hussen KEBE
Mme Karine VASSELIN	avait donné pouvoir à Mme Sarah BERREGHIS

Absents

M. Philippe MAILLARD
M. Jean DUPONT

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame Maryeme BOUSLAM, en tant que secrétaire de séance, procède à l'appel.

Madame la Maire donne lecture de l'ordre du jour, tel qu'il figure dans la convocation adressée régulièrement aux membres du conseil municipal.

00 – DONNER ACTE DES DÉCISIONS PRISES PAR LA MAIRE

Le Conseil Municipal prend acte des décisions prises par Madame la Maire (n°2017-09 à 2017-17)

01 – INSTALLATION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL

Le Conseil Municipal prend acte

- de l'installation de Monsieur Jean DUPONT en tant que conseiller municipal.
- du nouveau tableau du conseil municipal.

02 – DELEGATION DE COMPETENCES AU MAIRE : MODIFICATION

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 24 voix pour et 3 abstentions (Mmes Joëlle COLLET, Sarah BERREGHIS, Karine VASSELIN) émet un avis favorable sur la modification de la délégation de compétences au Maire comme suit :

- de demander à tout organisme financeur, sans limitation du montant et tant en investissement qu'en fonctionnement, l'attribution de subventions,

- de procéder au dépôt des demandes d'autorisations d'urbanisme relatives à la démolition, à la transformation ou à l'édification des biens municipaux, étant entendu que la présente délégation concerne tant les demandes préalables de travaux que les permis de construire.

03 – CCAS : SUBVENTION COMMUNALE 2017

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 27 voix pour , se prononce favorablement sur l'octroi d'une subvention au CCAS de Courdimanche, d'un montant de 130 600 €, pour l'année 2017.

04 – SERVICE COMMUN DES SYSTEMES D'INFORMATION : CREATION ET ADHESION

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 27 voix pour ,

- 1/ Autorise Madame la Maire à signer la convention du Service Commun des Systèmes d'Information entre la communes de Courdimanche, la CACP, la ville d'Eragny-sur-Oise et la ville de Neuville-sur-Oise,
- 2/ Autorise Madame la Maire à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à la mise en application de la présente délibération et de sa convention.
- 3/ Approuve le rapport de la CLECT en date du 16 mai 2017.

05 – SPLA CERGY PONTOISE AMENAGEMENT : RAPPORT D'ACTIVITES 2016

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte du rapport du mandataire de la commune de Courdimanche à l'assemblée spéciale de Cergy-Pontoise Aménagement pour l'exercice 2016.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 21h45.

*Pour le Maire empêché,
Le 1^{er} Adjoint au Maire
délégué à la vie citoyenne,*

Pascal CRAFFK